

# Conférence d'Experts



**Pratiques professionnelles  
et Recommandations**

**Orientation  
des patients  
atteints d'AVC**

**Mulhouse**  
le 22 octobre 2008



# Conférence d'Experts 2008

**A** boutir à des recommandations définissant des critères à la fois précoces et pertinents d'orientation des patients atteints d'AVC à partir des Unités Neuro-Vasculaires ou structures de soins aiguës est l'objectif de cette conférence d'experts avec audition publique. Ces critères guideront les acteurs de la prise en charge afin de faciliter le retour au domicile (ou équivalent de domicile) de ces patients ou la poursuite de la prise en charge dans les structures de soin les plus adaptées.

Ces recommandations seront le résultats de rapports d'expertise élaborés selon la méthodologie propre à la SOFMER, qui seront présentés et discutés lors de l'audition publique du 22 octobre 2008 à Mulhouse.

Dans ce projet, la SOFMER est associée à la SFNV et à la SFGG.

**Pour le Comité d'Organisation**  
Michel Barat & Jacques Pélissier

**Pour le Conseil Scientifique**  
Jean-Philippe Neau & Gilles Kémoun

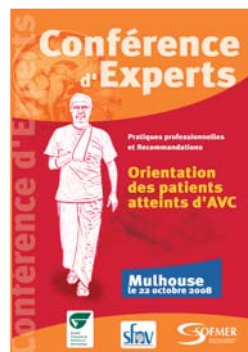
Co-promoteurs de la conférence :



## Programme

### Orientation des patients atteints d'AVC

- 8 h 00 **Accueil des participants**
- 8 h 30 **Présentation de la conférence d'experts**  
*M. Barat (Président du Comité d'Organisation)*  
**Méthodologie de la conférence et calendrier des interventions**  
*J-P. Neau (Président du Conseil Scientifique)*
- 9 h 00 **Question 1**
- 11 h 00 **Pause**
- 11 h 20 **Question 2**
- 13 h 00 **Déjeuner**
- 14 h 00 **Question 3**
- 15 h 10 **Pause**
- 15 h 40 **Question 4**
- 16 h 45 **Discussion générale**
- 17 h 30 **Fin de la journée**



## Question 1

9 h 00

### Quels sont les critères de pronostic à la phase initiale ? (10 premiers jours)

- a) Quels sont les critères de stabilisation de l'état clinique ?  
Quels sont les outils cliniques d'évaluation à utiliser à cette phase ?  
*P. Dehail (MPR, Gériatre - Bordeaux), C. Arquizan (Neurologue - Montpellier)*
- b) Quel est l'impact de l'imagerie ?  
*I. Sibon (Neurologue - Bordeaux), P. Ménégon (Neuroradiologue - Bordeaux)*
- c) Quel est l'impact de la neurophysiologie ?  
*G. Nicolas (Neurologue - Angers)*
- d) Quel est l'impact de la neurobiologie ?  
*G. Godenèche (Neurologue - Poitiers)*

## Question 2

11 h 20

### Quel est l'impact de l'état physiologique du patient et de son environnement ?

- a) Quel est l'impact de l'âge et des polyopathologies ?  
*F. Mounier-Vehier (Neurologue - Lens), J. Boddaert (Gériatre - Pitié-Salpêtrière)*
- b) Quel est l'impact de l'état thymique et cognitif ?  
*H. Henon (Neurologue - Lille), J-M. Wirotius (MPR - Brive)*
- c) Quel est l'impact de la famille et des conditions de vie (matérielle, architecturales) sur l'orientation ?  
*M. Rousseaux (MPR - Lille), V. Wolff (Neurologue - Strasbourg)*

## Question 3

14 h 00

### Quels sont les critères d'orientation au delà de la phase initiale ? (10 premiers jours)

- a) Quels patients orienter vers le domicile et sur quels critères (exclus les Accidents Ischémiques Transitoires et inclus les accidents mineurs) ?  
*C. Benaim (MPR - Nice), T. Moulin (Neurologue - Besançon), D. Pérennou (MPR - Dijon)*
- b) Comment orienter l'AVC sévère (hématomme ou infarctus massif avec ou sans crâniectomie, accident du tronc cérébral et LIS, malformation vasculaire compliquée) ?  
*J. Froger (MPR - Nîmes), R. Robert (Réanimateur - Poitiers), S. Crozier (Neurologue - Pitié Salpêtrière), B. Bataille (Neurochirurgien - Poitiers)*
- c) Quel patient orienter vers les soins de suite et de réadaptation spécialisés en neurologie et sur quels critères ?  
Quel patient orienter vers les soins de suite et de réadaptation non spécialisés et sur quels critères ?  
*J-C. Daviet (MPR - Limoges), P. Decavel (Neurologue - Besançon)*

## Question 4

15 h 40

### Quel est l'impact de l'organisation intra-hospitalière et de l'organisation sanitaire et sociale sur le territoire ?

- a) Quel patient orienter provisoirement vers l'HAD ?  
*S. Timsit (Neurologue - Brest), A. Schnitzler (MPR - Garches)*
- b) Quel patient orienter vers un Samad (Service d'Accompagnement et de Maintien A Domicile) ?  
*F. Pellas (MPR - Nîmes), J-F. Pinel (Neurologue - Rennes)*
- c) Quel patient orienter vers un Ephad ?  
*T. Vogel (Gériatre - Strasbourg), M. Bruandet (Neurologue - Saint Joseph)*
- d) Conditions du maintien au domicile d'un patient déficitaire après AVC ?  
*O. Simon (MPR - Bichat), G. Rodier (Neurologue - Mulhouse)*

# Conférence d'Experts 2008

**Mercredi 22  
Octobre 2008**

**MULHOUSE**

## Comité d'Organisation

Président :

▶ Michel Barat

Secrétaire :

▶ Jacques Pélissier

▶ Maurice Giroud

## Comité Scientifique

Président :

▶ Jean-Philippe Neau

Secrétaire - recherche  
bibliographique :

▶ Gilles Kémoun

Secrétaire :

▶ Denis Sablot

▶ Philippe Marque

▶ Jean-Louis Mas

## LIEU :

Parc Expo de Mulhouse

120, rue Lefebvre - 68100 Mulhouse

## HÉBERGEMENT :

Voir sur le site Internet

[www.technimediaservices.fr/sofmer2008](http://www.technimediaservices.fr/sofmer2008)

## PARKING :

Gratuit autour du Parc Expo.

## TRANSPORTS :



▶ Code Identifiant 03993AF

Valable pour transport entre le :

17/10/2008 au 30/10/2008

Des réductions sont appliquées sur une très large gamme de tarifs dans toutes les classes de transport (Espace Première, Espace Affaires, Tempo) sur l'ensemble des vols Air France du monde.

Pour obtenir les tarifs préférentiels consentis pour cet événement connectez vous sur : [www.airfrance-globalmeetings.com](http://www.airfrance-globalmeetings.com) ou par le lien internet de cet événement.

**Vous devez garder ce présent document de la manifestation comme justificatif.** Il peut vous être demandé de justifier l'utilisation du tarif consenti à tout moment de votre voyage.

Pour connaître votre agence Air France la plus proche, consultez : [www.airfrance.com](http://www.airfrance.com)



▶ Fichet de réduction SNCF (-20%) sur demande lors de l'inscription.

## TARIF CONFÉRENCE :

100 € la journée pour une inscription **jusqu'au 31/07/08 inclus.**

135 € la journée pour une inscription **à partir du 01/08/08.**

(Pauses et repas compris) - Voir bulletin d'inscription.

Règlement à l'ordre de *Congrès SOFMER Mulhouse.*

**Agrément Formation Continue : 117 53 61 07 75**